

AUTO-CONSOMMATION INDIVIDUELLE EN PHOTOVOLTAÏQUE : LES BONNES PRATIQUES

PRÉREQUIS

Pas de prérequis.

Attention : ne seront pas abordées dans cette formation : Les installations d'auto-consommation collective avec création d'une PMO

OBJECTIFS

- > Identifier le contexte réglementaire associé à l'utilisation du solaire photovoltaïque
- > Comprendre les caractéristiques du site et ses consommations
- > Connaître les principaux types d'installations photovoltaïques envisageables
- > Être capable de définir le mode de gestion le plus approprié

PROGRAMME

Généralités, contexte et stratégie(s)

- > Introduction au décret tertiaire et à la stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)
- > Les différentes étapes de l'amélioration de la performance énergétique
- > Le lien potentiel avec l'auto-consommation

Les données de départ du projet

- > Dresser l'inventaire des équipements consommateurs et leur consommation respective
- > Compilation des consommations des équipements
- > Analyse des consommations générales du site
- > Le profil des consommations : les outils
- > Les actions de sobriété énergétique envisageables

Rappel des principaux contextes de mise en œuvre d'une installation PV

- > Injection totale (vente de l'électricité produite)
- > Autoconsommation totale (sites isolés)
- > Autoconsommation (vente ou réinjection du surplus)

L'installation photovoltaïque proprement dite

- > Caractéristiques du site : Choix des orientations/inclinaison des panneaux
- > Première approche du productible : jour, mois, année
- > Les stratégies de pré-conception des installations
- > Gestion des usages / stockage sur batterie, ...

Atelier pratique : Etude de cas concrets

EVALUATION ET VALIDATION

- > QCU de validation des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation (inter-entreprises) ou questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation (intra-entreprise)

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage et pilotes de projets en solaire photovoltaïque

DURÉE

- > 1 Jour soit 7 heures

COÛT

- > En inter-entreprises : 880 € HT par personne soit 1 056 € TTC (20% TVA)
- > En intra entreprise : nous contacter

EFFECTIF

- > Minimum : 4 personnes
- > Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive (études de cas, cas illustrés)

LES



- > Connaître les bonnes pratiques de l'auto-consommation individuelle en solaire photovoltaïque pour les Maîtres d'ouvrage
- > Formation animée par un expert praticien